

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 86 (1989)  
**Heft:** 1-2

**Rubrik:** Chronique du Liebefeld

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **CHRONIQUE DU LIEBEFELD**

## **Vœux de nouvelle année de la section apicole, Liebefeld**

**Chères apicultrices, chers apiculteurs,**

Cette fois, j'aimerais faire précéder mes vœux de nouvelle année par un bref résumé des expériences faites au cours de l'année écoulée.

L'objectif principal a été pour nous de donner à tous les apiculteurs suisses des instructions praticables pour mettre en œuvre la «lutte intégrée contre les varroas». A cet effet, nous avons publié des articles d'actualité dans les journaux apicoles et donné de nombreux cours et conférences sur ce sujet. Les réactions dont nous avons eu connaissance pendant cette année nous ont cependant montré que tous les apiculteurs n'ont pas recueilli l'information diffusée pour dépister et enrayer la varroase. En conséquence, ce sont les collaborateurs de la section apicole qui ont été concernés par cette insouciance. Ils avaient à faire face aux lamentations d'apiculteurs inattentifs, surpris par la varroase, confrontés à des colonies d'abeilles gravement atteintes et subissant des pertes. D'autres, qui avaient usé d'artifices et de panacées pour traiter leurs colonies, ne remarquaient pas que les parasites se multipliaient fortement. D'autres encore nous ont reproché que la lutte intégrée contre les varroas que nous recommandons exige bien plus de travail que le traitement chimique en automne. Or, tous ces apiculteurs ne se sont pas encore rendu compte que la lutte intégrée est la seule arme efficace à moyen et à long terme. Ces plaintes nous ont aussi montré les lacunes et les incertitudes qui règnent parmi les apiculteurs en ce qui concerne la conduite de ruchers atteints de varroase.

Il faut que cette situation change. C'est la tâche de la section apicole, des associations, des inspecteurs et des conseillers d'y remédier. Pendant l'année à venir, la section apicole multipliera ses efforts pour informer, dans le *Journal d'Apiculture*, de façon intelligible, de tout nouveau résultat dans la lutte contre la varroase, de manière que tous les apiculteurs puissent se renseigner à temps.

Au cours de l'année passée, les apiculteurs ont souvent exprimé leur mécontentement en ce qui concerne le refus d'autoriser des produits chimiques en Suisse (l'Apistan, par exemple), employés avec succès à l'étranger. Nous profitons de cette occasion pour les renseigner brièvement sur la procédure d'homologation telle qu'elle est appliquée dans notre pays.

Le distributeur qui désire commercialiser un produit de lutte contre la varroase est obligé de le faire enregistrer auprès de l'Office intercantonal de contrôle des médicaments (OICM). Les propriétés du produit sont soumises à un examen très sévère, qui prend beaucoup de temps. A cet effet, l'OICM fait intervenir l'Office fédéral de la santé publique (toxicité pour l'utilisateur et le consommateur, résidus), l'Office vétérinaire fédéral (législation sur les épizooties), ainsi que la section apicole (efficacité, toxicité pour les abeilles, mode d'emploi). Les essais en cours pour l'approbation de l'Apistan (dont la substance active est le fluvalinate) durent déjà depuis trois ans. Cette procédure très longue signale que ce produit soulève de nombreux problèmes. Les résultats d'analyses obtenus en été et en automne sont actuellement en train d'être évalués. La décision sur l'autorisation de ce produit sera probablement prise l'été prochain.

Le deuxième objectif que nous avons poursuivi pendant l'année passée consistait à intensifier nos recherches sur les varroas. Pour ce faire, nous avons engagé deux jeunes scientifiques. Leur activité a été couronnée de succès. Nous avons pu assurer le financement de ces deux postes pendant trois ans afin de pouvoir achever deux projets de recherches. Le soutien financier des associations apicoles suisses facilite essentiellement la réalisation de ce but. La section apicole et la Station de recherches laitières remercient très cordialement les apicultrices et apiculteurs de leur collaboration et de la confiance qu'ils nous témoignent. Nous les renseignerons au fur et à mesure dans le *Journal d'Apiculture* sur les résultats obtenus dans le cadre de ces deux projets de recherches.

En même temps, nous tenons à remercier les rédacteurs des trois journaux apicoles de notre pays de la publication toujours adéquate de nos articles.

Cette rétrospective nous permet également de faire brièvement le point. Il est, en effet, indispensable de connaître le fort et le faible de notre travail pour pouvoir faire nos preuves pendant l'année à venir. Dans le traitement de colonies atteintes de varroase, nous sommes loin d'avoir terminé notre apprentissage d'apiculteur ou de scientifique.

J'espère donc que la persévérance et une bonne collaboration nous permettront de vaincre les difficultés soulevées par la varroase. Que la nouvelle année vous apporte santé et beaucoup de joie dans votre vie privée et familiale.

**Peter Fluri**

## **A propos de l'article «Pour une recherche fondamentale»**

Dans le bulletin de décembre du JSA, M. J. J. Kaech, donnant son avis suite à cet article, émet des doutes quant à l'efficacité de l'appui financier que l'on demande aux organisations apicoles suisses. Pour permettre aux délégués des sections à l'assemblée des délégués du mois de mars de voter en connaissance de cause, nous voudrions apporter ici quelques précisions.

Si on demande aux apiculteurs de fournir un effort financier ponctuel de courte durée, cela ne signifie pas que le travail de recherche sera de courte durée et mené par un seul chercheur isolé. La section apicole a pu obtenir la collaboration de deux jeunes scientifiques, dont un Romand, il y a une année déjà, grâce à une aide fédérale spéciale. Celle-ci étant limitée à une année, d'autres organismes vont apporter leur soutien financier et permettre de prolonger ces recherches encore trois ans (dans une première étape). Il serait hautement souhaitable que les apiculteurs, qui seront les premiers bénéficiaires de ce travail, participent aussi pour une modeste part à cet effort communautaire en garantissant le salaire d'un chercheur pendant une année. Les autres bailleurs de fonds se montreront plus généreux si les apiculteurs prouvent qu'ils se sentent concernés. Nous ne serions d'ailleurs pas les seuls à agir ainsi; dans d'autres pays aussi les organisations apicoles participent financièrement à l'effort général de recherche sur la varroase.

Cette parasitose ayant pris l'ampleur que l'on sait, de très nombreux instituts apicoles de par le monde ont entrepris des recherches dans ce domaine. Très vite il s'est établi un courant d'échanges d'informations entre les chercheurs. En 1988, la section apicole a eu le plaisir d'accueillir à Liebefeld des collègues d'instituts apicoles français, allemands, anglais, autrichiens, italiens, yougoslaves et tchèques; des visites en sens inverse ont également eu lieu. Un jour ou l'autre cet effort de recherches apportera une aide pratique à l'apiculture; la section apicole de Liebefeld veut participer selon ses moyens à l'effort général de recherches. Augmenter ses moyens par une contribution financière partielle, c'est œuvrer pour la sauvegarde de l'apiculture et de nos abeilles.

**Pour la section apicole de Liebefeld:  
Ch. Maquelin**